



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



Montréal, le 12 août 2020

Monsieur Michel Germain
Président de la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
(BAPE)
575, rue Jacques-Parizeau
Québec (Québec) G1R 2G4
interconnexion-appalaches-maine@bape.gouv.qc.ca

Objet : Projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine

Monsieur Germain,

Grâce à son vaste réseau de plus de 130 chambres de commerce et de 1 100 entreprises établies au Québec, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 compagnies exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Considérée comme le plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ défend les intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel, respectueux des principes de développement durable.

La FCCQ souhaite s'exprimer dans le cadre des audiences publiques, du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant le projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine d'Hydro-Québec. Celui-ci s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement de la société d'État, visant à accroître sa capacité d'exporter de l'électricité vers le marché de la Nouvelle-Angleterre. Ainsi, le projet prévu pour l'automne 2022, consiste à relier le poste des Appalaches dans la région administrative de Chaudière-Appalaches, à une ligne de transport d'électricité qui passerait également en Estrie, pour terminer son trajet dans le Maine, plus précisément dans un poste situé à Lewiston. Du côté du Québec, il est question d'une ligne de 103 km, qui serait construite afin de rejoindre le point de raccordement au réseau du Maine à la frontière canado-américaine.

De manière globale, nous croyons que le projet est bon pour le Québec, tout en étant avantageux pour le nord-est des États-Unis, entre autres en matière environnementale. En effet, dans l'effort global de réduction de l'empreinte carbone, celui-ci devrait permettre d'éviter quelque 200 000 tonnes d'émissions de CO₂ en Nouvelle-Angleterre, ce qui correspondrait au retrait des routes de 50 000 voitures chaque année, selon Hydro-Québec.



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



Ainsi, le projet permettrait une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 3 à 3,6 millions de tonnes métriques pour la période 2020-2040. D'ailleurs, les exportations de notre société d'État permettent d'éviter l'émission de 7 millions de tonnes métriques de GES, encore une fois dans une perspective d'effort global de réduction des GES.

Le projet en lui-même est à faible empreinte carbone, principalement dû au fait qu'Hydro-Québec devrait utiliser des emprises déjà existantes, et ce, sur plus de 70% du tracé. Chaque année au moment où le projet sera concrétisé, il est prévu qu'environ 500 000 mégawattheures d'hydroélectricité renouvelable soient fournis au Maine, c'est-à-dire un volume suffisant pour alimenter 70 000 foyers ou 10 000 entreprises, selon Hydro-Québec.

L'énergie ainsi fournie permettra d'éviter quelque 200 000 tonnes d'émissions de CO₂ en Nouvelle-Angleterre, ce qui correspond au retrait des routes de 50 000 voitures chaque année. Ces émissions évitées s'ajoutent à celles du projet *New England Clean Energy Connect (NECEC)*, qui correspondent au retrait annuel de 700 000 voitures.

L'interconnexion des Appalaches-Maine permettrait une fois de plus de positionner le Québec avantageusement sur l'échiquier mondial, comme leader en matière d'énergie renouvelable et d'hydroélectricité, tout en réduisant les coûts de consommation de nos voisins au sud de la frontière.

Pour toutes ces raisons, la FCCQ donne son appui au projet de ligne d'interconnexion d'Hydro-Québec des Appalaches-Maine, puisque celui-ci sera bénéfique autant sur le plan économique pour le Québec et ses régions, que sur le plan environnemental dans l'effort global de réduction des émissions de GES.

La FCCQ a mis sur pied plusieurs comités de travail qui œuvrent directement sur les problématiques associées à la consommation d'énergie, à l'économie verte et au développement durable. Elle représente donc un interlocuteur de choix pour l'État québécois en ce qui concerne les impacts des, projets, lois et règlements touchant les entreprises.

Veuillez agréer, Monsieur Germain, l'expression de ma considération distinguée.

Charles Milliard, MBA
Président-directeur général